

AVIS PUBLIC



ORDONNANCES NUMÉROS 2226, O-3

ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS est donné aux personnes intéressées que lors de sa séance ordinaire, tenue le 6 février 2017, le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard a adopté l'ordonnance suivante :

- Ordonnance numéro 2226, O-3 intitulée : « *Ordonnance émise afin de modifier la tarification pour l'utilisation des locaux et terrains municipaux et scolaires par Gestion Multisports St-Léonard, dans le cadre des camps de jour, durant l'année 2017* » en vertu du Règlement sur les tarifs (exercice financier 2017) (Règlement numéro 2226);

Cette ordonnance entre en vigueur le 14 février 2017 et est disponible pour consultation à la mairie d'arrondissement située au 8400, boulevard Lacordaire, durant les heures normales de bureau, soit : du lundi au jeudi, de 8 h à 11 h 45, de 12 h 45 à 16 h 45, et le vendredi, de 8 h à 12 h.

Montréal, le 14 février 2017.

La Secrétaire d'arrondissement

Guyline Champoux, avocate

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/st-leonard